



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/CRIC(7)/2/Add.4
19 août 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DE
LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**
Septième session
Istanbul, 3-14 novembre 2008

**Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire
Plan-cadre stratégique décennal visant à
renforcer la mise en œuvre de la Convention
Examen des plans de travail des organes de
la Convention
Plan de travail pluriannuel du Mécanisme mondial**

**PLAN-CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL VISANT À RENFORCER
LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

Note du Mécanisme mondial

Additif

**Examen du projet de programme de travail biennal chiffré
du Mécanisme mondial (2008-2009)**

Résumé

Par la décision 3/COP.8 prise en 2007, les Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont adopté un plan-cadre stratégique décennal pour renforcer la mise en œuvre de la Convention (la Stratégie). Cette décision demandait aussi au Mécanisme mondial de présenter sa contribution à la Stratégie dans un plan de travail quadriennal, complété par un programme de travail biennal chiffré établi selon une méthode de gestion axée sur les résultats. Le programme de travail biennal, couvrant la période 2008-2009, fait l'objet du présent document qui contient des informations sur les résultats et les principaux «ensembles de travaux/éléments produits» correspondant aux réalisations escomptées du Mécanisme mondial. Le présent document décrit aussi la structure du Mécanisme mondial et donne une indication générale des ressources estimées nécessaires pour l'exécution du programme dont 30 % environ sont financés sur le budget de base de la Convention. Les 70 % restants sont financés par des accords contractuels bilatéraux conclus avec des organismes donateurs.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
Abréviations		3
I. INTRODUCTION.....	1 – 6	4
II. RÉSULTATS ET ESTIMATIONS DE RESSOURCES DU MÉCANISME MONDIAL	7 – 10	5
III. MODE D'ORGANISATION	11 – 16	6
IV. LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009	17 – 28	7
A. Objectifs.....	17 – 20	7
B. Cadre logique pour le projet de programme de travail biennal chiffré du Mécanisme mondial (2008-2009): Notes explicatives	21 – 28	8
C. Cadre logique pour le programme de travail 2008-2009		10
<u>Annexes</u>		
I. Produits et services fournis par le Mécanisme mondial avec indication des estimations de ressources		46
II. Portée géographique de l'engagement prévu par le Mécanisme mondial pour la période 2008-2009		52

ABRÉVIATIONS

CRIC	Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention
DLDD	Désertification, dégradation des terres et sécheresse
EDMO	Bureau Direction exécutive et gestion
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GAR	Gestion axée sur les résultats
PAN	Programme d'action national

I. INTRODUCTION

1. Par la décision 3/COP.8, les Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont adopté le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (la Stratégie). Dans cette décision, il était demandé au Mécanisme mondial de la Convention de présenter sa contribution à la Stratégie dans un projet de plan de travail pluriannuel (quadriennal) complété par des programmes de travail biennaux.

2. Le projet de plan de travail pluriannuel (quadriennal) pour la période 2008-2011 est contenu dans le document ICCD/CRIC(7)/2/Add.3. Le projet de programme de travail biennal chiffré pour 2008-2009 se trouve dans le présent document. Conformément à la décision 3/COP.8, aussi bien le projet de plan de travail quadriennal que le projet de programme de travail biennal chiffré ont été établis selon une méthode de gestion axée sur les résultats (GAR) qui tient compte des trois objectifs opérationnels de la Stratégie à la réalisation desquels le Mécanisme mondial est chargé de contribuer, ainsi que d'un objectif supplémentaire consistant à fournir un appui pour la direction exécutive et la gestion.

3. Le présent document est à rapprocher des documents suivants: le document ICCD/CRIC(7)/2, qui décrit le cadre général et la raison d'être des documents relatifs à la planification, soumis au Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 7) à sa septième session; les documents ICCD/CRIC(7)/2/Add.1 et ICCD/CRIC(7)/2/Add.2, qui contiennent le projet de plan de travail pluriannuel et le projet de programme de travail biennal chiffré du secrétariat de la Convention; et le document ICCD/CRIC(7)/2/Add.5, qui contient le projet de programme de travail conjoint du Mécanisme mondial et du secrétariat.

4. Le projet de plan de travail quadriennal décrit les orientations stratégiques du Mécanisme mondial sous l'angle des réalisations escomptées et des indicateurs de résultats correspondants. Le projet de programme de travail biennal chiffré contenu dans le présent document concerne les aspects pratiques de l'exécution du projet de plan de travail quadriennal au cours des deux premières années.

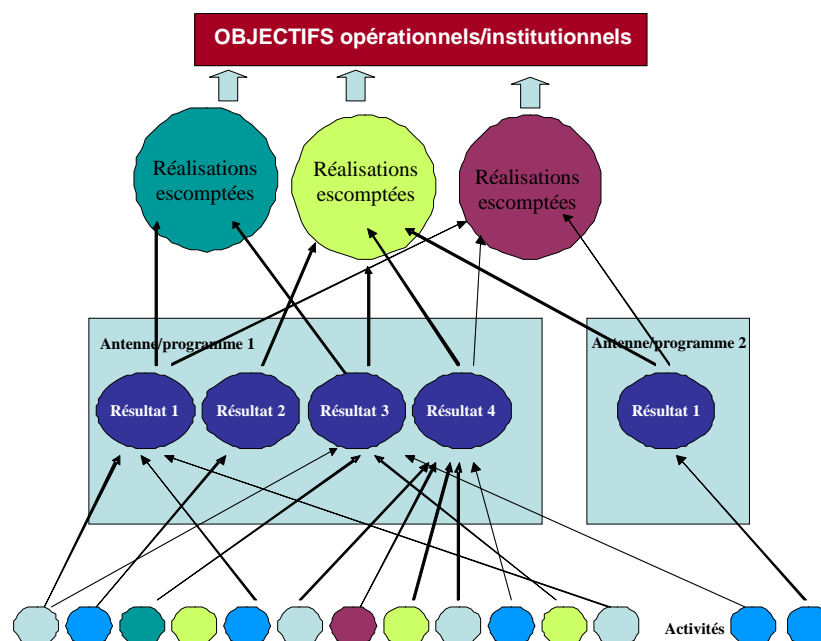
5. Le présent document décrit les principaux résultats pour chaque réalisation escomptée figurant dans le projet de plan de travail quadriennal et précise, pour chacun d'eux, les éléments produits ou «ensembles de travaux», ce qui indique la nature et le champ des activités que doit exécuter le Mécanisme mondial.

6. Dans le programme de travail conjoint du secrétariat de la Convention et du Mécanisme mondial, ces deux entités ont décidé, dans la mesure du possible, d'utiliser une terminologie et une forme de présentation communes pour les deux documents soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, afin d'exploiter, nécessairement par approximations successives, l'expérience acquise avec la méthode de gestion axée sur les résultats. Le présent document fournit également des informations sur le mode d'organisation du Mécanisme mondial et fait référence à ses principaux programmes qui correspondent aux diverses réalisations escomptées.

II. RÉSULTATS ET ESTIMATIONS DE RESSOURCES DU MÉCANISME MONDIAL

7. Le Mécanisme mondial poursuit les 10 résultats opérationnels et les cinq résultats institutionnels énumérés dans l'annexe I. Il applique une méthode matricielle de sorte que presque tous ses programmes contribuent à tous les résultats, lesquels contribuent à leur tour à plusieurs réalisations escomptées (voir la figure 1).

Figure 1. Relation entre les niveaux de résultat inférieur et supérieur



8. Conformément à la décision 3/COP.8, une estimation générale des ressources à prévoir pour exécuter le programme de travail est présentée dans l'annexe I. Les tableaux de la section IV c) décrivent le cadre logique du programme de travail et la contribution des résultats aux réalisations escomptées.

9. L'exercice biennal 2008-2009 est une période transitoire. Le premier projet de budget appliquant une méthode de gestion axée sur les résultats sera soumis à la neuvième session de la Conférence des Parties en 2009. C'est pourquoi le Mécanisme mondial ne peut présenter au CRIC qu'un montant indicatif des ressources nécessaires pour chaque résultat. Il est entendu que le Comité fournira des avis sur l'orientation stratégique proposée et sur la méthode de gestion axée sur les résultats plutôt que sur les questions budgétaires connexes qui seront examinées pour le prochain exercice biennal à la neuvième session de la Conférence des Parties.

10. Pour la période 2008-2009, les estimations totales de ressources avoisinent 18 millions de dollars des États-Unis, dont 30 % proviennent du budget de base et le reste d'accords contractuels bilatéraux conclus avec des donateurs.

III. MODE D'ORGANISATION

11. En 2006, le Mécanisme mondial a entrepris de modifier son programme pour donner suite aux décisions de la septième session de la Conférence des Parties. Ces changements ont été mis au point en fonction de la Stratégie. L'organisation du Mécanisme mondial prend désormais la forme d'une structure matricielle qui comprend des antennes régionales chargées d'aider les pays parties aux niveaux national et sous-régional, et des programmes stratégiques relatifs aux possibilités financières sectorielles (voir la figure 2). Le Mécanisme mondial s'adapte ainsi au fait que la mobilisation des ressources financières doit être élargie compte tenu du contexte favorable aux investissements et à la finance, ainsi que de l'apparition des sources et possibilités nouvelles que sont les flux financiers «verticaux», d'origine publique et privée, à l'échelle mondiale.

12. Les programmes stratégiques ont essentiellement pour but: d'aider les antennes régionales à répondre aux besoins des pays pour ce qui est des facilités offertes par le Mécanisme mondial; de participer à la formulation des programmes nationaux en s'appuyant sur les modalités d'engagement des pays établies par le Mécanisme mondial; de fournir un appui technique au cours de l'exécution du programme aux niveaux national et régional; de mettre au point des produits et services novateurs dont beaucoup se retrouvent dans les financements novateurs que la Stratégie propose au Mécanisme mondial d'explorer; et de générer des connaissances. Actuellement, les programmes stratégiques sont les suivants: analyse des politiques et investissements; instruments économiques et financiers; accès aux marchés et échanges; changements climatiques et aspects financiers des services liés à l'environnement; aspects financiers de la foresterie; coopération Sud-Sud; égalité entre les sexes; organisations de la société civile; et secteur privé.

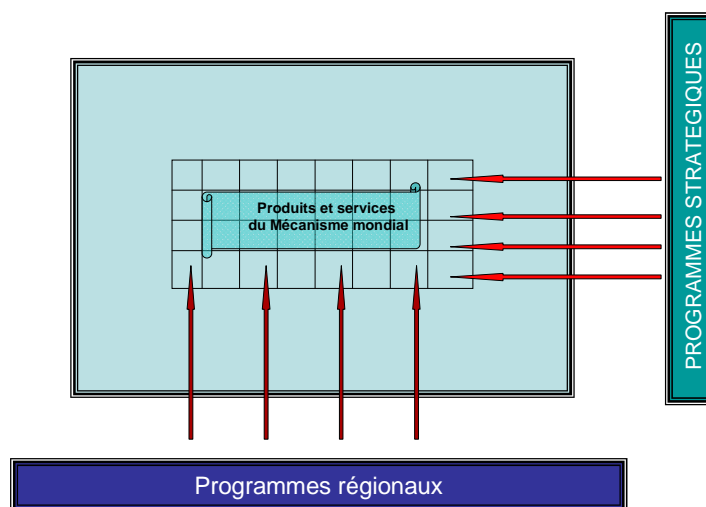
13. Les antennes régionales sont essentiellement chargées d'identifier les stratégies de départ au niveau du pays et à d'autres niveaux géographiques comme ceux de la sous-région et de la région, et d'entreprendre la planification et la surveillance des programmes concernés. Les activités sont les suivantes: formulation et exécution du programme; appui à l'intégration; gestion des connaissances; renforcement de la capacité à mobiliser des ressources; conception d'initiatives et de partenariats particuliers et participation à ces activités. À l'heure actuelle, les services géographiques du Mécanisme mondial sont les suivants: Asie et Pacifique; Afrique orientale et Afrique australe; Amérique latine et Caraïbes, Afrique du Nord; et Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

14. Le Groupe de la communication met au point les outils les plus appropriés et utilise les voies les plus efficaces pour sensibiliser, échanger des informations, inciter au dialogue et générer des connaissances sur les programmes, les produits et les services du Mécanisme mondial.

15. En plus de fournir une vue d'ensemble de la qualité des résultats, le Bureau Direction exécutive et gestion (EDMO) oriente la coopération avec le secrétariat de la Convention, prépare des contributions pour la Conférence des Parties et le CRIC, établit des contacts avec la communauté des donateurs et les institutions internationales, et participe à des dialogues internationaux de politique générale.

16. S'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise au cours du premier exercice biennal en matière d'alignement sur la Stratégie, le Mécanisme mondial conservera une structure souple, et prévoit de nouvelles restructurations, si c'est nécessaire, notamment pour pouvoir mobiliser davantage de moyens de financement novateurs et pour améliorer constamment sa fourniture de services.

Figure 2. Structure matricielle du Mécanisme mondial



IV. LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

A. Objectifs

17. Par sa décision 3/COP.8, la Conférence des Parties a décidé, dans le contexte de la Stratégie, que le Mécanisme mondial, conformément à son mandat, était essentiellement chargé de contribuer à la réalisation des objectifs ci-après:

Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie: Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour en accroître l'impact et l'efficacité.

18. La COP a décidé aussi que le Mécanisme mondial devait aider à atteindre les objectifs ci-après:

Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation: Influencer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse;

Objectif opérationnel 2: cadre d'action: Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse.

19. Le document ICCD/CRIC(7)/2/Add.3 décrit le projet de plan de travail pluriannuel du Mécanisme mondial pour la période quadriennale 2008-2011, appliquant une méthode de gestion axée sur les résultats, et contient une brève description de la stratégie adoptée pour son exécution.

20. Étant donné que, d'après la décision 3/COP.8, le Mécanisme mondial doit s'employer avant tout à atteindre l'objectif opérationnel 5 de la Stratégie, sa contribution à la réalisation des objectifs opérationnels 1 et 2 a uniquement une valeur d'appui et ne concerne que les aspects de ces objectifs – plaidoyer, sensibilisation, éducation et cadre d'action – qui sont indispensables à l'augmentation des flux et investissements financiers et qui les facilitent. On trouvera à l'annexe I un aperçu des éléments produits par le Mécanisme mondial ainsi qu'une estimation des ressources.

B. Cadre logique pour le projet de programme de travail biennal chiffré du Mécanisme mondial (2008-2009): Notes explicatives

21. Du fait de l'approche stratégique du Mécanisme mondial et de sa structure matricielle, chaque résultat contribue à plusieurs réalisations escomptées. C'est pourquoi dans les tableaux ci-après, de nombreux résultats sont mentionnés pour plusieurs résultats de la Convention.

22. Les résultats numérotés de 1 à 7 sont ceux qui soutiennent le plus directement l'action du Mécanisme mondial aux niveaux national, sous-régional et régional.

23. Les résultats numérotés de 8 à 11 sont principalement associés aux activités de communication et d'information du Mécanisme mondial.

24. Les résultats institutionnels sont ceux qui se rapportent à l'administration, à la gestion financière, au contrôle de la qualité et aux relations interinstitutions et avec les donateurs, ainsi qu'à l'établissement de rapports et aux activités d'orientation liées à la Convention.

25. Les résultats qui sont totalement ou partiellement intégrés au programme de travail conjoint établi avec le secrétariat de la Convention sont clairement indiqués dans les tableaux ci-après et dans l'annexe I.

26. Le programme de travail chiffré pour la période 2008-2009 est aligné sur la Stratégie et présenté sous la forme convenue avec le secrétariat de la Convention au titre du programme de travail conjoint.

27. Les *objectifs opérationnels de la Convention* sont ceux qui ont été adoptés dans la Stratégie pour la période 2008-2018. Les *résultats de la Convention* sont ceux qui concernent toutes les Parties et parties prenantes de la Convention identifiées à propos de chaque objectif opérationnel dans la Stratégie. Les *réalisations escomptées* sont celles que le Mécanisme mondial doit atteindre avec ses partenaires, notamment les pays parties en développement touchés, les partenaires de la coopération au service du développement et les investisseurs. Les valeurs des *indicateurs de résultat* doivent être fixées en concertation avec les pays parties

car le Mécanisme mondial peut seulement prévoir le niveau des contributions volontaires des pays parties d'après le cycle de planification biennal de la Conférence des Parties, et pas sur une période de quatre ans. Les résultats sont les produits et services que le Mécanisme mondial est chargé de fournir au cours de son programme de travail biennal. Les *ensembles de travaux/éléments produits* décrivent de façon plus détaillée les résultats qui incombent au Mécanisme mondial. Les *risques/hypothèses* sont des facteurs extérieurs sur lesquels le Mécanisme mondial n'a que peu ou pas de prise mais qui peuvent influencer sur ses résultats.

28. Les résultats et les éléments produits et ensembles de travaux indiqués dans les tableaux ci-après sont formulés et numérotés de la même façon dans l'annexe I. L'annexe II indique la portée géographique des travaux du Mécanisme mondial.

C. Cadre logique pour le programme de travail 2008-2009

Objectif opérationnel 5: Financement et transfert de technologie

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
5.1 Les pays parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions		Les pays parties touchés souhaitent mettre en place des cadres d'investissement intégrés		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
5.1 Les pays parties touchés connaissent mieux les stratégies de financement intégrées et les utilisent davantage pour mettre en place des cadres d'investissement intégrés destinés à financer la gestion durable des terres	<p>Nombre de programmes nationaux aidés</p> <p>Nombre de processus de financement stratégiques intégrés ayant bénéficié d'une aide</p> <p>Nombre de pays atteints grâce à des opérations régionales et sous-régionales</p> <p>Nombre de participants atteints par le biais de sessions de formation aux stratégies de financement intégrées</p>	1. Appui pour l'exécution des programmes au niveau des pays et aux niveaux sous-régional/régional en réponse à la demande des pays	<p>1.1 Documents de programme au niveau des pays et aux niveaux sous-régional et régional</p> <p>1.2 Aide-mémoire relatif à la coopération au niveau national et pour d'autres produits et services</p>	Antenne régionale

		<p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/ régionales et pour d'autres produits et services</p>	<p>2.1 Mise en place de plates-formes de partenariats ou utilisation de plates-formes existantes avec des groupes d'intérêts et des partenaires</p> <p>2.2 Arrangements institutionnels en matière de communication et de coopération</p> <p>2.3 Connaissances, information et compétences dans le domaine financier</p> <p>2.4 Lancement d'initiatives pour la coopération Sud-Sud en vue de l'échange d'informations et de données d'expérience sur la mobilisation des ressources</p> <p>2.5 Stratégies de financement intégrées en cours de mise au point et/ou d'application</p> <p>2.6 Recensement des possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres et mise en place de synergies entre instruments et programmes</p> <p>2.7 Appui pour l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes de développement général; b) les processus de planification par secteur; et c) le cadre de programmation pour les donateurs</p>	<p>Antenne régionale</p>
		<p>3. Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p>	<p>3.1 Propositions approuvées par le Gouvernement pour les cadres d'investissement</p>	<p>Antenne régionale</p>

		<p>4. Dialogues et initiatives de politique générale liés à la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases de l'élaboration du programme national et sous-régional/régional</p>	<p>3.2 Les cadres d'investissement font partie intégrante du programme de développement général conformément au cadre de dépenses à moyen terme et/ou à la budgétisation de l'exercice en cours, aux modalités de financement par les donateurs et aux priorités nationales</p> <p>3.3 Formes de financement novatrices et stratégiques</p> <p>4.1 Contributions de fond au site Web du Mécanisme mondial, bulletins d'information électroniques et autres instruments de diffusion</p> <p>4.2 Contributions aux conférences internationales/régionales et aux processus intergouvernementaux liés à la Convention (partiellement intégré au programme de travail conjoint)</p> <p>4.3 Plates-formes sous-régionales/régionales</p> <p>4.4 Ateliers et sessions de formation aux stratégies de financement intégrées, organisés aux niveaux sous-régional ou régional</p> <p>5.1 Analyse de la pertinence technique et sectorielle pour le pays considéré</p> <p>5.2 Contributions stratégiques et techniques aux programmes géographiques, à d'autres produits et services et aux opérations de lancement</p>	<p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>
--	--	---	--	--

		<p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme aux niveaux national et sous-régional/régional ainsi que d'initiatives spéciales</p>	<p>6.1 Participation des organisations partenaires de chaque secteur</p> <p>6.2 Appui technique stratégique et facilitation à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées, du programme et des initiatives nationales</p> <p>6.3 Contribution à l'amélioration des connaissances, de l'information et des compétences financières dans des domaines stratégiques et novateurs</p> <p>6.4 Conseils pour la collecte d'informations financières, y compris dans le cadre des programmes d'action nationaux et des stratégies d'investissement intégrées (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>6.5 Examen des projets des institutions internationales</p> <p>6.6 Analyse des politiques et investissements</p>	<p>Programme stratégique</p>
		<p>7. Développement analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p>	<p>7.1 Stratégies de fourniture de produits novateurs pour chaque secteur</p> <p>7.2 Services et produits groupés et conçus spécialement pour l'élaboration et la mise en œuvre</p>	<p>Programme stratégique</p>

			<p>7.3 Mise en place et maintien de réseaux de partenariats stratégiques sectoriels aux niveaux sous-régional/régional et international</p> <p>7.4 Mise au point et tenue à jour du moteur FIELD de recherche et d'information financière sur la dégradation des terres</p>	
--	--	--	---	--

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>5.2 Les pays parties touchés mobilisent des ressources financières importantes, adéquates, prévisibles et en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse</p>		<p>Les pays développés parties accordent une priorité supérieure et affectent des investissements plus élevés aux objectifs de la Convention</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
<p>5.2 Intensification de l'intégration de la gestion durable des terres dans les cadres de programmation de la coopération au service du développement des pays développés parties, avec appui aux initiatives des pays en développement parties visant à enrayer et prévenir la</p>	<p>Nombre de pays développés avec lesquels le Mécanisme mondial s'est engagé à renforcer l'appui à la gestion durable des terres du point de vue des programmes et du financement en luttant contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse (Convention)</p>	<p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p>	<p>2.7 Appui à l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes de développement général; b) les processus de planification par secteur; et c) le cadre de programmation pour les donateurs</p>	<p>Antenne régionale</p>

désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse (comme pour la réalisation escomptée 2.4)				
	Nombre d'initiatives nationales et sous-régionales contribuant à améliorer l'efficacité, l'harmonisation et l'alignement des programmes de coopération pour le développement	<p>4. Dialogues et initiatives de politique générale liés à la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que d'initiatives spéciales</p> <p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches selon l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p>	<p>4.3 Plates-formes sous-régionales/régionales</p> <p>4.4 Ateliers et sessions de formation aux stratégies de financement intégrées, organisés aux niveaux sous-régional ou régional</p> <p>6.1 Participation d'organisations partenaires de chaque secteur</p> <p>6.5 Examen des projets des institutions internationales</p> <p>7.3 Mise en place et maintien de réseaux de partenariats stratégiques et sectoriels aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>7.4 Mise au point et tenue à jour du moteur FIELD de recherche et d'information financières sur la dégradation des terres</p>	<p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>

		<p>9. Activités de communication pour les programmes du pays</p> <p>10. Stratégies et matériels de communication</p> <p>Résultat institutionnel 2 Mise en place de partenariats et d'une stratégie internationale</p> <p>Résultats institutionnel 4 Reconstitution des ressources et contacts avec les donateurs</p>	<p>9.1 Activités de plaidoyer et d'information menées dans le pays</p> <p>9.2 Services de plaidoyer et d'information pour les initiatives et manifestations nationales</p> <p>10.1 Stratégies de démarchage électronique</p> <p>Résultat institutionnel 2.3 (programme de travail conjoint) Préparation de contributions et services fonctionnels pour la Conférence des Parties et le CRIC</p> <p>Résultat institutionnel 4.1 Mécanisme faisant intervenir plusieurs donateurs</p> <p>Résultat institutionnel 4.2 Mise en place d'une stratégie concernant les donateurs, propositions, contacts et établissement de rapports</p> <p>Résultat institutionnel 4.3 Analyse du financement assuré par les donateurs</p>	<p>Groupe de la communication</p> <p>Groupe de la communication</p> <p>EDMO</p> <p>EDMO</p>
--	--	--	--	---

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>5.3 Les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le FEM, en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs des institutions compétentes</p>		<p>Les institutions, mécanismes et fonds financiers internationaux accordent une priorité supérieure et affectent des investissements plus élevés à la gestion durable des terres</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensemble de travaux/éléments produits	Responsable
<p>5.3 Renforcement de la coopération intergouvernementale et interinstitutions pour accroître les flux et investissements financiers destinés à la gestion durable des terres</p>	<p>Nombre d'initiatives sous forme de partenariat ayant bénéficié d'un appui pour financer la gestion durable des terres</p> <p>Nombre d'examen de projets d'institutions financières internationales et organismes bilatéraux</p> <p>Décisions prises par les organes directeurs afin d'accroître les flux et les investissements financiers destinés à lutter contre la désertification/déforestation des terres et la sécheresse</p> <p>La Stratégie du Mécanisme mondial et du FEM est élaborée et mise en œuvre</p>	<p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p>	<p>2.1 Mise en place de partenariats ou utilisation de partenariats existants avec des groupes d'intérêts et les partenaires</p> <p>2.6 Recensement des possibilités d'investissement dans la gestion durable des terres et création de synergies entre les instruments et les programmes</p> <p>2.7 Appui à l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes de développement général; b) les processus de planification par secteur; et c) le cadre de programmation pour les donateurs</p>	<p>Antenne régionale</p>

	<p>Contribution du Mécanisme mondial à l'accroissement des ressources financières mobilisées quantifiables</p>	<p>3. Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p> <p>4. Dialogues et initiatives de politique générale dans le cadre de la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>6. Des apports et des services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p> <p>Résultat institutionnel 1 Coopération, coordination et participation interinstitutions</p>	<p>3.2 Les cadres d'investissement font partie intégrante de la programmation du développement général conformément au cadre de dépenses à moyen terme et/ou à la budgétisation de l'exercice financier, aux modalités de financement par les donateurs et aux priorités du pays</p> <p>4.2 Contributions internationales/ régionales et processus intergouvernementaux liés à la Convention (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>6.5 Examen de projets d'institutions internationales</p> <p>6.6 Analyse des politiques et investissements</p> <p>Résultat institutionnel 1.1 Secrétariat du Comité de facilitation du Mécanisme mondial</p> <p>Résultat 1.2 Élaboration de documents interinstitutions</p>	<p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p> <p>EDMO</p>
--	--	---	--	---

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>5.4 Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondé sur le marché, dans le cadre d'organisations commerciales, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté</p>		<p>Les sources et mécanismes de financement identifiés peuvent être effectivement exploités et/ou facilement accessibles</p> <p>Il existe des sources et des mécanismes de financement novateurs pour la remise en état des terres</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
<p>5.4 Meilleure connaissance et utilisation accrue des sources et mécanismes de financement novateurs pour lutter contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse</p>	<p>Nombre de pays où des sources et mécanismes de financement novateurs font partie des programmes nationaux</p> <p>Nombre d'instruments mis au point et diffusés pour promouvoir la connaissance et l'utilisation de sources de financement novatrices</p>	<p>3. Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p>	<p>3.3 Modes de financement novateurs et stratégiques</p>	<p>Antenne régionale</p>

	<p>Nombre de participants atteints grâce à la formation aux stratégies de financement intégrées</p> <p>Décisions et recommandations générales adoptées par les instances concernées, dans lesquelles la gestion durable des terres/ Convention est de plus en plus considérée comme une solution bénéfique pour les autres secteurs et pour les activités de développement et de réduction de la pauvreté</p>	<p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases du développement des programmes nationaux et sous-régionaux/régionaux</p> <p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p>	<p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique et sectorielle</p> <p>5.2 Incorporation d'apports stratégiques et techniques dans les programmes géographiques, dans d'autres produits et services et dans les activités de lancement</p> <p>6.1 Participation d'organisations partenaires pour chaque secteur</p> <p>6.2 Aide technique et stratégique et facilitation assurées pour toutes les phases de la stratégie de financement intégrée, de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme du pays et des initiatives</p> <p>6.3 Contribution au renforcement des connaissances, informations et compétences financières appropriées dans des domaines stratégiques et novateurs</p> <p>6.4 Conseils relatifs à la collecte d'informations financières, notamment dans le cadre du programme national d'action et de la stratégie de financement intégrée (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>
--	---	--	---	--

		<p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches, selon l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p> <p>9. Activités de communication à l'appui des programmes de pays du Mécanisme mondial</p>	<p>7.1 Stratégies destinées à fournir des produits novateurs adaptés à chaque secteur</p> <p>7.2 Services et produits présentés et conçus spécialement pour l'élaboration et la mise en œuvre</p> <p>7.3 Engagement et maintien de réseaux de partenariats stratégiques sectoriels aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>9.2 Services de plaidoyer et d'information destinés à des initiatives et manifestations nationales</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Groupe de la communication</p>
--	--	---	--	--

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>5.5 L'accès des pays parties touchés à la technologie est facilité par un financement adéquat, des incitations économiques et politiques efficaces et la fourniture d'un appui technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud</p>		<p>Des technologies appropriées sont accessibles pour la gestion durable des terres ainsi que les ressources financières nécessaires</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
<p>5.5 Coopération Sud-Sud et Nord-Sud accrue afin d'appuyer les mesures tendant à faciliter l'accès des pays parties touchés à la technologie et au financement</p>	<p>Nombre d'initiatives Sud-Sud et Nord-Sud concernant la gestion durable des terres</p>	<p>2. Aide aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p>	<p>2.3 Connaissances, information et compétences dans le domaine financier</p> <p>2.4 Initiatives en matière de coopération Sud-Sud pour l'échange d'informations et d'expériences relatives à la mobilisation de ressources</p>	<p>Antenne régionale</p>

	<p>Recommandations de la Conférence des Parties relatives aux moyens d'encourager le transfert de technologie et de faciliter leur financement</p>	<p>3. Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p> <p>4. Dialogues et initiatives de politique générale dans le cadre de la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases de l'élaboration du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional</p> <p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à l'appui de l'exécution du programme aux niveaux national, sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p> <p>11. Élaboration d'initiatives en matière de gestion des connaissances</p>	<p>3.3 Modes de financement novateurs et stratégiques</p> <p>4.2 Contributions aux conférences internationales/régionales et aux processus intergouvernementaux liées à la Convention (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique et sectorielle</p> <p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>11.2 Forums et réseaux de discussion en ligne</p>	<p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>
--	--	---	--	--

		Résultat institutionnel 2 Mise en place de partenariats et d'une stratégie internationale	Résultat institutionnel 2.3 (programme de travail conjoint) Préparation des contributions et services fonctionnels pour la Conférence des Parties et le CRIC	Programme stratégique Groupe de la communication EDMO
--	--	---	---	---

Objectif opérationnel 1: Plaidoyer, sensibilisation et éducation

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
1.1 Les principaux groupes d'intérêts sont efficacement informés des problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que des synergies entre la lutte contre ces problèmes et l'adaptation aux changements climatiques, leur atténuation et la préservation de la biodiversité, aux niveaux international, national et local		Les principaux partenaires décident de remettre en état les terres dégradées conformément aux accords multilatéraux sur l'environnement par le biais de cadres de financement intégrés		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe D)	Ensemble de travaux/éléments produits	Responsable
1.1 Les possibilités sont communiquées en temps voulu pour accroître les flux et investissements financiers destinés à la gestion durable des terres, y compris par le jeu de synergies avec les mesures d'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ainsi que la préservation de la biodiversité	Nombre d'initiatives figurant dans les programmes du pays qui se fondent sur la création de synergies pour accroître les flux et investissements financiers destinés à la gestion durable des terres Nombre de produits diffusés qui sont fondés sur la communication et les connaissances en matière de synergies et de financement Nombre de visites sur le site Web du Mécanisme mondial	2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/ régionales ainsi que d'autres produits et services 6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que des initiatives spéciales	2.6 Recensement des possibilités de financement pour la gestion durable des terres et création de synergies entre les instruments et les programmes 6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur 6.3 Contribution au renforcement des connaissances, informations et compétences financières appropriées dans des domaines stratégiques et novateurs	Antenne régionale Programme stratégique

	<p>Nombre de bulletins électroniques diffusés</p> <p>Nombre de personnes figurant sur la liste de distribution par voie électronique</p> <p>Intensification de l'échange de données d'expérience avec les secrétariats d'autres accords multilatéraux sur l'environnement au sujet des synergies, des approches mises en commun, des possibilités de financement et d'investissement durable et prévisible ainsi que des obstacles rencontrés</p>	<p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches selon l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p> <p>8. Création de contenu, développement et gestion du site Web et de matériels d'information concernant la gestion</p> <p>9. Activités de communication à l'appui des programmes du pays</p> <p>10. Stratégies et matériels de communication</p>	<p>7.1 Stratégies de fourniture de produits novateurs et adaptés à chaque secteur</p> <p>8.1 Révision périodique de la conception, de la structure et du graphisme du site Web du Mécanisme mondial et des matériels d'information</p> <p>8.2 Création, coordination et gestion de matériels d'information et de contenu pour l'Internet</p> <p>9.1 Activités de plaidoyer et d'information exécutées dans le pays</p> <p>9.2 Services de plaidoyer et d'information pour les initiatives et manifestations nationales</p> <p>10.1 Stratégies de démarchage électronique</p> <p>10.5 (programme de travail conjoint) Stratégies de communication liées à la Convention</p> <p>10.6 Brochures, fiches d'information et autres publications</p> <p>10.7 Stand et matériels d'exposition</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Groupe de la communication</p> <p>Groupe de la communication</p> <p>Groupe de la communication</p>
--	---	---	--	--

		11. Développement des initiatives en matière de gestion des connaissances	11.2 Forum et réseaux de discussion en ligne	Groupe de la communication
--	--	--	---	----------------------------

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
1.2 Les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont abordés dans les enceintes internationales pertinentes, notamment celles où sont traitées les questions concernant le commerce agricole, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, le développement rural, le développement durable et la lutte contre la pauvreté		<p>Les Parties apportent leur soutien actif et précisent le rôle et le mandat de la Convention en fonction de ses rapports avec les autres Conventions de Rio</p> <p>Les instances internationales concernées sont prêtes à inclure les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse dans leurs examens et/ou décisions (comme le secrétariat de la Convention)</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensemble de travaux/éléments produits	Responsable
1.2 Les instances techniques et politiques concernées par la gestion durable des terres, y compris celles qui s'occupent de l'agriculture, du commerce, de l'adaptation aux changements climatiques, etc., sont tenues informées des flux et investissements financiers disponibles pour la gestion durable	<p>Nombre de contributions et engagements de fond dans les instances et organisations pertinentes</p> <p>Les questions liées à la Convention sont présentes dans les produits et services résultant des initiatives, conférences et forums aux niveaux international, régional et sous-régional</p>	4. Dialogues et initiatives dans le cadre de la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international	4.2 Contributions aux conférences internationales/régionales et aux processus intergouvernementaux liés à la Convention (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)	Antenne régionale, Programme stratégique

<p>des terres; elles s'intéressent de plus en plus aux problèmes liés à la dégradation des terres et prennent des décisions visant à accroître les investissements consacrés à la gestion durable des terres</p>		<p>10. Stratégies et matériels de communication</p> <p>Résultat institutionnel 1 coopération, coordination et participation interinstitutions</p>	<p>10.7 Stand et matériels d'exposition</p> <p>Résultat institutionnel 1.3 Contributions et documents pour les dialogues de politique générale (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>Résultat institutionnel 1.4 Manifestations spéciales et manifestations parallèles (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p>	<p>Groupe de la communication</p> <p>EDMO</p>
--	--	---	--	---

Résultat associé à la Convention	Risques/hypothèses
<p>1.3 Les organisations de la société civile et la communauté scientifique du Nord comme celle du Sud sont de plus en plus largement associées en tant que parties prenantes aux activités liées à la Convention, et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse</p>	<p>Les pays parties acceptent que les organisations de la société civile jouent un rôle actif et important dans les activités concernant la désertification/dégradation des terres et la sécheresse, et en tant que partenaires des stratégies de financement intégrées, et leur apporte un soutien à cet égard</p> <p>La Convention et les organisations non gouvernementales disposent des moyens institutionnels nécessaires pour entreprendre de grandes initiatives et en assurer le suivi</p>

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
<p>1.3 Les organisations de la société civile et la communauté scientifique sont de plus en plus largement associées en tant que parties prenantes aux activités visant à promouvoir les investissements consacrés à la gestion durable des terres et à recueillir des données de fait incitant à accroître ces investissements</p>	<p>Nombre d'initiatives et de programmes de pays comportant des éléments de la société civile</p> <p>Nombre d'initiatives dans lesquelles la communauté scientifique et technique présente des arguments d'ordre social ou économique ou tenant au développement en faveur des investissements destinés aux activités de la Convention et à la gestion durable des terres</p>	<p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases de l'élaboration du programme du pays et du programme sous-régional/régional</p> <p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional et pour des initiatives spéciales</p>	<p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique et sectorielle</p> <p>5.2 Incorporation d'apports stratégiques et techniques dans les programmes géographiques, dans d'autres produits et services et dans les opérations de lancement</p> <p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>6.2 Aide technique stratégique et facilitation assurées pendant toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de financement intégrée, du programme du pays et des initiatives nationales</p> <p>6.3 Contribution au renforcement des connaissances, informations et compétences financières appropriées dans des domaines stratégiques et novateurs</p> <p>6.4 Conseils pour la collecte d'informations financières, y compris dans le cadre des programmes d'action nationaux et des stratégies de financement intégrées (partiellement intégré au programme de travail conjoint)</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>

		<p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p>	<p>6.6 Analyse des politiques et investissements</p> <p>7.1 Stratégies adoptées pour fournir des produits novateurs adaptés à chaque secteur</p> <p>7.2 Services et produits présentés et conçus en fonction de l'élaboration et de la mise en œuvre</p> <p>7.3 Engagement et maintien de réseaux de partenariats stratégiques pour chaque secteur, aux niveaux sous-régional/ régional et au niveau international</p> <p>7.4 Mise en place et tenue à jour du moteur FIELD de recherche et d'information financières sur la dégradation des terres</p>	<p>Programme stratégique</p>
--	--	---	--	------------------------------

Objectif opérationnel 2: Cadre d'action

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>2.1 Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et socioéconomiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués et des mesures appropriées sont recommandées en vue de les supprimer</p>		<p>La position de la Convention auprès des ministères concernés et celle de l'organisme national de coordination est renforcée</p> <p>Il existe une volonté politique de prendre en considération tous les facteurs politiques et socioéconomiques conduisant à la dégradation des terres</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
<p>2.1 Des cadres d'action améliorés sont élaborés à tous les niveaux pour tenir compte des facteurs financiers et socioéconomiques conduisant à la désertification/dégradation des terres ainsi que des obstacles à la gestion durable des terres</p>	<p>Nombre de programmes du pays qui comportent un élément d'intégration de la Convention et de la gestion durable des terres</p> <p>Nombre de contributions aux instances et délibérations susceptibles d'accroître les flux et investissements financiers afin de donner une place plus importante aux questions liées à la Convention</p>	<p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'établissement et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p> <p>4. Dialogues et initiatives liés à la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases de l'élaboration du programme national et sous-régional/régional</p>	<p>2.7 Appui à l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes de développement général; b) les activités de planification par secteur; et c) le cadre de programmation pour les donateurs</p> <p>4.3 Plates-formes sous-régionales/régionales</p> <p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique et sectorielle</p> <p>5.2 Apports stratégiques et techniques aux programmes géographiques, à d'autres produits et services et aux opérations de lancement</p>	<p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>

	<p>Recommandations de politique générale de la Conférence des Parties visant à supprimer les obstacles à l'accroissement des flux et investissements financiers et à fournir des incitations à cet effet</p>	<p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme aux niveaux national et sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p> <p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p> <p>Résultat institutionnel 1 Coopération, coordination et participation interinstitutions</p>	<p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>6.2 Appui technique stratégique et facilitation assurées durant toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de financement intégrée, du programme et des initiatives nationales</p> <p>7.1 Stratégies appliquées pour fournir des produits novateurs adaptés à chaque secteur</p> <p>7.3 Engagement et maintien de réseaux de partenariats stratégiques par secteur, aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>Résultat institutionnel 1.3 Contributions et documentation destinées aux dialogues de politique générale (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>Résultat institutionnel 1.4 Manifestations spéciales et manifestations parallèles organisées lors des dialogues et activités de politique générale (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p> <p>EDMO, Groupe de la communication</p>
--	--	--	--	---

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
2.2 Les pays parties touchés révisent leur programme d'action national (PAN) pour en faire un document de stratégie fondé sur des données de référence biophysiques et socioéconomiques et l'incorporent dans des cadres d'investissement intégrés		Les pays parties touchés incorporent de plus en plus leur PAN dans les cadres de planification stratégique nationaux		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
2.2 La mise en place des stratégies de financement intégrées et des activités stratégiques liées au plan d'action national se renforcent mutuellement et servent de base aux cadres d'investissement	Nombre de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement complétés par des documents stratégiques pour le PAN	<p>1. Appui aux programmes aux niveaux national et sous-régional/ régional, en réponse à la demande du pays</p> <p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'établissement et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p>	<p>1.1 Documents de programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/ régional</p> <p>1.2 Aide-mémoires sur la coopération au niveau du pays et pour d'autres produits et services</p> <p>2.1 Mise en place de partenariats ou utilisation de partenariats existant avec des groupes d'intérêts et les partenaires</p> <p>2.3 Connaissances, information et compétences dans le domaine financier</p> <p>2.4 Initiatives en matière de coopération Sud-Sud visant à l'échange d'informations et d'expériences sur la mobilisation des ressources</p> <p>2.5 Stratégies de financement intégrées en cours d'élaboration et/ou d'application</p>	<p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale</p>

		<p>3. Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p> <p>4. Dialogues et initiatives de politique générale liés à la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont assurés à toutes les phases de l'élaboration du programme du pays et du programme sous-régional/régional</p>	<p>2.6 Recensement des possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres et synergies entre instruments et programmes</p> <p>3.1 Propositions approuvées par le Gouvernement pour des cadres d'investissement</p> <p>3.2 Les cadres d'investissement forment partie intégrante de la programmation du développement général conformément au cadre de dépenses à moyen terme et/ou du budget de l'exercice en cours, des modalités de financement par les donateurs et des priorités nationales</p> <p>4.4 Ateliers et sessions de formation aux stratégies de financement intégrées aux niveaux sous-régional/régional</p> <p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique et sectorielle</p> <p>5.2 Incorporation d'apports stratégiques et techniques dans les programmes géographiques, dans d'autres produits et services et dans les opérations de lancement</p>	<p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale, Programme stratégique</p>
--	--	--	---	--

		<p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont assurés pour l'exécution du programme d'appui au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p> <p>7. Mise au point analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p>	<p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>6.2 Appui technique stratégique et facilitation assurés pendant toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées, du programme du pays et des initiatives</p> <p>6.3 Contribution à l'amélioration des connaissances, informations et compétences financières appropriées dans des domaines stratégiques et novateurs</p> <p>6.4 Conseils concernant la collecte d'informations financières, y compris dans le cadre des PAN et des stratégies de financement intégrées (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>6.5 Examen de projets d'institutions internationales</p> <p>7.1 Stratégies appliquées pour fournir des produits novateurs adaptés à chaque secteur</p> <p>7.2 Services et produits présentés et conçus en fonction de l'élaboration et de la mise en œuvre</p> <p>7.3 Engagement et maintien de réseaux de partenariats stratégiques et sectoriels aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>
--	--	--	--	--

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
2.3 Les pays parties touchés intègrent leur PAN et les questions liées à la gestion durable des terres et à la dégradation des sols dans leurs plans de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents		Les pays parties touchés intègrent de plus en plus leur PAN dans les cadres de planification stratégique nationaux		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensemble de travaux/éléments produits	Responsable
2.3 Les priorités du PAN et les questions concernant la gestion durable des terres apparaissent de plus en plus dans la planification du développement national et dans les plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents	Nombre de programmes du pays comportant un élément d'intégration de la Convention et de la gestion durable des terres	2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services	2.4 Initiatives en matière de coopération Sud-Sud ayant pour but l'échange d'informations et d'expérience sur la mobilisation des ressources 2.5 Stratégies de financement intégrées en cours d'élaboration et/ou d'application 2.6 Recensement des possibilités d'investissement relatives à la gestion durable des terres et mise en place de synergies entre les instruments et les programmes 2.7 Appui à l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes de développement général; b) les processus de planification par secteur; et c) le cadre de programmation	Antenne régionale

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>2.4 Les pays parties développés intègrent les objectifs de la Convention et les interventions en faveur de la gestion durable des terres dans leurs programmes/projets de coopération pour le développement en même temps qu'ils appuient les plans sectoriels et d'investissement nationaux</p>		<p>Les pays parties développés accordent un degré de priorité supérieur et affectent des investissements plus élevés aux objectifs de la Convention</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensemble de travaux/éléments produits	Responsable
<p>2.4 Intensification de l'intégration de la gestion durable des terres dans les cadres de programmation de la coopération pour le développement des pays parties développés, ce qui conduit à soutenir les activités des pays parties en développement touchés visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse (comme en 5.2)</p>	<p>Nombre de pays développés dans lesquels le Mécanisme mondial a commencé à intensifier le soutien aux programmes et aux financements destinés à la gestion durable des terres et à la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse</p>	<p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p>	<p>2.7 Appui à l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes de développement général; b) les processus de planification par secteur; et c) les cadres de programmation pour les donateurs</p>	<p>Antenne régionale</p>
		<p>4. Dialogues et initiatives de politique générale concernant la Convention aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p>		

		<p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme dans le pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p> <p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p> <p>10. Stratégies et matériels de communication</p>	<p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>6.4 Conseils relatifs à la collecte d'informations financières, y compris dans le contexte du PAN et des stratégies de financement intégrées (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>6.5 Examens de projet d'institutions internationales</p> <p>7.3 Engagement et maintien de réseaux de partenariats stratégiques par secteur aux niveaux sous-régional/ régional et au niveau international</p> <p>10.1 Stratégies de démarchage électronique</p> <p>10.2 Tenue à jour des listes de distribution</p> <p>10.3 Bulletins d'information électroniques du Mécanisme mondial</p> <p>10.4 Invitations par voie électronique du Mécanisme mondial</p> <p>10.5 (programme de travail conjoint) Stratégies de communication de la Convention</p> <p>10.6 Brochures, fiches d'information et autres publications</p> <p>10.7 Stand et matériels d'exposition</p> <p>10.8 Matériels audiovisuels</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p> <p>Groupe de la communication</p>
--	--	--	--	---

		<p>Résultat institutionnel 1 Coopération, coordination et participation interinstitutions</p>	<p>Résultat institutionnel 1.3 Contributions et documentation pour les dialogues de politique générale (partiellement intégrée dans le programme de travail conjoint)</p>	EDMO
			<p>Résultat institutionnel 1.4 Manifestations spéciales et manifestations parallèles organisées lors des dialogues et activités d'orientation générale (partiellement intégrée dans le programme de travail conjoint)</p>	EDMO
		<p>Résultat institutionnel 2 Mise en place de partenariats et élaboration d'une stratégie internationale</p>	<p>Résultat institutionnel 2.3 (programme de travail conjoint) Préparation de contributions et services fonctionnels pour la Conférence des Parties et le CRIC</p>	EDMO
		<p>Résultat institutionnel 4 Reconstitution des ressources et liaison avec les donateurs</p>	<p>Résultat institutionnel 4.1 Mécanisme faisant intervenir plusieurs donateurs</p> <p>Résultat institutionnel 4.2 Élaboration d'une stratégie à l'intention des donateurs, propositions, liaison et établissement de rapports</p> <p>Résultat institutionnel 4.3 Analyse du financement par des donateurs</p>	

Résultat associé à la Convention		Risques/hypothèses		
<p>2.5 Des mesures créant une synergie entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements sont mises en place ou renforcées de façon à accroître l'impact des interventions</p>		<p>Les organismes de mise en œuvre sont désireux de coopérer et cherchent activement à réaliser des synergies</p> <p>La remise en état des terres est considérée comme un moyen de s'attaquer aux problèmes d'autres secteurs</p>		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensembles de travaux/éléments produits	Responsable
<p>2.5 Recours plus fréquent à une mise en œuvre synergique pour accroître la mobilisation de ressources financières</p>	<p>Nombre d'initiatives et de programmes du pays qui créent des synergies pour accroître les flux et investissements financiers destinés à la gestion durable des terres</p> <p>Nombre de produits et d'activités en matière de communication et de connaissances concernant les synergies et le financement</p> <p>Recommandations générales formulées par les sessions de la Conférence des Parties à la Convention au sujet des mesures permettant de mettre à profit les possibilités d'accroître les</p>	<p>2. Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement nationales et sous-régionales/ régionales ainsi que d'autres produits et services</p> <p>3. Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p>	<p>2.3 Connaissances, informations et compétences financières</p> <p>2.4 Lancement d'initiatives pour la coopération Sud-Sud en vue de l'échange d'informations et d'expériences en matière de mobilisation des ressources</p> <p>2.6 Recensement des possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres, et création de synergies entre instruments et programmes</p> <p>3.1 Propositions approuvées par le gouvernement pour des cadres d'investissement</p>	<p>Antenne régionale</p>

	flux et investissements financiers destinés à la gestion durable des terres	<p>4. Dialogues et initiatives de politique générale liés à la Convention aux niveaux sous-régional/ régional et au niveau international</p> <p>5. Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases de l'élaboration du programme du pays et du programme sous-régional/ régional</p>	<p>3.2 Les cadres d'investissement font partie intégrante de la programmation du développement général, conformément au cadre de dépenses à moyen terme et/ou du budget de l'exercice, aux modalités de financement par les donateurs et aux priorités du pays</p> <p>4.2 Contributions aux conférences internationales/régionales et aux processus intergouvernementaux liés à la Convention (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>4.4 Ateliers et sessions de formation aux stratégies de financement intégrées, organisés aux niveaux sous-régional/ régional</p> <p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique et sectorielle</p> <p>5.2 Contributions stratégiques et techniques intégrées aux programmes géographiques et à d'autres produits et services ainsi qu'aux opérations de lancement</p>	<p>Antenne régionale</p> <p>Antenne régionale, Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>
--	---	---	---	---

		<p>6. Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme dans le pays et aux niveaux sous-régional/ régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p>	<p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>6.2 Appui technique stratégique et facilitation assurés pendant toutes les phases de l'élaboration et de l'application des stratégies de financement intégrées, du programme et des initiatives nationales</p> <p>6.3 Contributions à l'amélioration des connaissances, informations et compétences financières appropriées concernant des domaines stratégiques et novateurs</p> <p>6.5 Examens de projets d'institutions internationales</p> <p>6.6 Analyse des politiques et investissements</p>	<p>Programme stratégique</p> <p>Programme stratégique</p>
		<p>7. Élaboration analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p>	<p>7.1 Stratégies visant à fournir des produits novateurs pour chaque secteur</p>	<p>Programme stratégique</p>
		<p>9. Activités de communication à l'appui des programmes du pays</p>	<p>9.2 Services de plaidoyer et d'information pour les initiatives et manifestations nationales</p>	<p>Groupe de la communication</p>
		<p>10. Stratégies et matériels de communication</p>	<p>10.5 Stratégies de communication liées à la Convention (programme de travail conjoint)</p>	<p>Groupe de la communication</p>

Objectif: Appui à la gestion pour la mise en œuvre de la stratégie

29. Outre ses activités menées au titre des objectifs opérationnels 5, 1 et 2, le Mécanisme mondial assume des fonctions de gestion et d'administration qui sont présentées ici comme formant son sixième domaine d'activité (par référence aux cinq objectifs opérationnels).

Catégorie de résultat		Risques/hypothèses		
6. La gestion soutient activement la mise en œuvre de la stratégie		Le personnel reste déterminé et motivé		
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Résultats (voir la numérotation à l'annexe I)	Ensemble de travaux/éléments produits	Responsable
6.1 Le programme de travail et les changements sont effectivement gérés	Pourcentage de produits obtenus L'ouverture à l'innovation et au changement est encouragée et récompensée	Résultat institutionnel 2 Mise en place de partenariats et d'une stratégie internationale	2.1 Mise en place des éléments suivants: programme de travail conjoint avec le secrétariat de la Convention; stratégie d'engagement FEM/Mécanisme mondial; programme relatif à des modes de financement novateurs et au secteur privé, programme de formation international et programme sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)	EDMO
			2.4 Élaboration de contributions et services fonctionnels pour les sessions du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration du FIDA, dans la mesure où le Mécanisme mondial est concerné	EDMO

<p>6.2 Des ressources financières et humaines adéquates et prévisibles sont disponibles pour l'exécution du programme de travail du Mécanisme mondial</p> <p>6.3 Gestion du programme de travail ainsi que du personnel et des ressources financières conformément aux politiques et aux procédures du FIDA</p>	<p>Pourcentage de l'exécution du budget</p> <p>Niveau du financement volontaire disponible</p> <p>Les résultats de la vérification des comptes du FIDA sont satisfaisants</p>	<p>Résultat institutionnel 3 Administration et budgétisation</p> <p>Résultat institutionnel 5 Valorisation des ressources humaines et formation professionnelle</p> <p>Résultat institutionnel 4 Reconstitution des ressources et liaison avec les donateurs</p> <p>Résultat institutionnel 3 Administration et budgétisation</p>	<p>3.2 Mise en place et maintien d'une méthode de gestion fondée sur les résultats, du programme de travail biennal chiffré, de la planification et de l'établissement de rapports sur la performance (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>5.2 Amélioration des compétences techniques</p> <p>4.1 Mécanisme faisant intervenir plusieurs donateurs</p> <p>3.1 Système d'assurance de la qualité</p>	<p>EDMO</p> <p>EDMO</p> <p>EDMO</p>
---	---	---	---	-------------------------------------

<p>6.4 Amélioration de la représentation géographique et de la représentation équilibrée des hommes et des femmes parmi le personnel permanent et les consultants à long terme</p>	<p>Répartition équilibrée des hommes et des femmes parmi le personnel et les consultants à long terme</p> <p>Équilibre géographique du personnel et des consultants à long terme</p>	<p>Résultat institutionnel 5 Mise en valeur des ressources humaines et formation professionnelle</p>	<p>5.1 Suivi personnalisé 5.3 Formation à la gestion</p>	<p>EDMO</p>
<p>6.5 Le programme de travail conjoint avec le secrétariat de la Convention est élaboré et exécuté sur une base de respect mutuel et d'efficacité de la fourniture des produits et services aux Parties à la Convention</p>	<p>Le programme de travail conjoint est établi de manière à satisfaire à la fois le Mécanisme mondial et le secrétariat de la Convention</p> <p>Les réunions mensuelles régulières du Secrétaire exécutif de la Convention et du Directeur général du Mécanisme mondial, consacrées à la gestion ont lieu alternativement à Bonn et à Rome</p> <p>Grâce à l'envoi de messages conjoints et aux prises de position du CRIC et de la Conférence des Parties ainsi que d'autres instances internationales et régionales, les stratégies opérationnelles de ces deux entités, qui sont axées sur les effets, appuient l'application de la Convention et de la Stratégie</p>	<p>Résultat institutionnel 1 Coopération, coordination et participation interinstitutions</p>	<p>1.3 Contributions et documentation destinées aux dialogues de politique générale (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>1.4 Manifestations spéciales et manifestations parallèles organisées lors des dialogues et processus de politique générale (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>1.5 (programme de travail conjoint) Coopération visant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les régions à élaborer des propositions en matière de coordination régionale; • Passer en revue les arrangements existants relatifs à la coordination régionale afin de les améliorer; et • Définir des options fondées sur des données factuelles pour les arrangements en matière de coordination régionale 	<p>EDMO</p> <p>EDMO</p>

	Administration judiciaire du budget pour gérer la contribution financière de la Conférence des Parties Amélioration de la collaboration entre le personnel du secrétariat et celui du Mécanisme mondial, fondée sur la transparence et la confiance entre les directions de ses deux organes	Résultat institutionnel 2 Mise en place de partenariats et élaboration d'une stratégie internationale Résultat institutionnel 5 Mise en valeur des ressources humaines et formation professionnelle	2.2 (programme de travail conjoint) Principes directeurs de la Convention pour l'établissement des rapports 2.3 (programme de travail conjoint) Préparation de contributions et services fonctionnels pour la Conférence des Parties et le CRIC 5.4 (programme de travail conjoint) Activités visant à mettre en valeur les ressources humaines et à renforcer la cohésion des équipes	EDMO
6.6 Révision du mandat du Comité de facilitation de manière à renforcer les activités interinstitutions dans le cadre de la Stratégie	Mandat révisé	Résultat institutionnel 1 Coopération, coordination et participation interinstitutions	1.1 Services de secrétariat du Comité de facilitation du Mécanisme mondial 1.2 Préparation de documents interinstitutions	EDMO
6.7 Établissement en temps voulu de la documentation pertinente nécessaire aux organes de la Convention, et gestion du suivi	Les documents répondent aux besoins des organes qui les ont demandés Mise en œuvre du suivi	Résultat institutionnel 2 Mise en place de partenariats et élaboration d'une stratégie internationale	2.3 (programme de travail conjoint) Préparation de contributions et services fonctionnels pour la Conférence des Parties et le CRIC	EDMO

Annexe I

**Produits et services fournis par le Mécanisme mondial
avec indication des estimations de ressources**

Produits et services	Éléments produits	Estimation des ressources – budget ordinaire et contributions volontaires – (en dollars É.-U.)
<p>Résultat 1: Appui aux programmes au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional, pour les pays qui en font la demande</p>	<p>1.1 Projet de descriptif de programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional et régional 1.2 Aide-mémoire relatif à la coopération au niveau du pays et à d'autres produits et services</p>	<p>1 658 000,00</p>
<p>Résultat 2: Appui aux organismes de coordination et à leurs partenaires pour élaborer et appliquer les stratégies de financement nationales et sous-régionales/régionales ainsi que d'autres produits et services</p>	<p>2.1 Mise en place de plates-formes de partenariats ou utilisation des plates-formes existantes avec les groupes d'intérêts et les partenaires 2.2 Arrangements institutionnels en matière de communication et de coopération 2.3 Connaissances, information et compétences financières 2.4 Lancement d'initiatives en vue de la coopération Sud-Sud pour l'échange d'informations et de données d'expérience sur la mobilisation des ressources 2.5 Stratégies de financement intégrées en cours d'élaboration et/ou d'application 2.6 Recensement des possibilités de financement pour la gestion durable des terres et synergies entre les instruments et les programmes 2.7 Appui à l'intégration de la gestion durable des terres dans: a) les programmes du développement général; b) les processus de planification par secteur; et c) le cadre de programmation pour les donateurs</p>	<p>5 120 000,00</p>

Produits et services	Éléments produits	Estimation des ressources – budget ordinaire et contributions volontaires – (en dollars É.-U.)
<p>Résultat 3: Un cadre d'investissement pour la gestion durable des terres a été mis en place ou est en cours d'élaboration</p>	<p>3.1 Propositions approuvées par le Gouvernement concernant des cadres d'investissement</p> <p>3.2 Les cadres d'investissement forment partie intégrante de la programmation pour le développement général conformément au cadre de dépenses à moyen terme et/ou au budget de l'exercice, aux modalités de financement par les donateurs et aux priorités nationales</p> <p>3.3 Formes de financement stratégiques novatrices</p>	<p>2 340 000,00</p>
<p>Résultat 4: Dialogues et initiatives liés à la Convention aux niveaux sous-régional/ régional et au niveau international</p>	<p>4.1 Contributions de fond au site Web du Mécanisme mondial, bulletins d'information électroniques et autres outils d'information</p> <p>4.2 Contributions aux conférences internationales/régionales et aux processus intergouvernementaux liés à la Convention (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>4.3 Plates-formes sous-régionales/ régionales</p> <p>4.4 Ateliers et sessions de formation aux stratégies de financement intégrées, organisées aux niveaux sous-régional/ régional</p>	<p>2 489 000,00</p>
<p>Résultat 5: Des apports et services techniques adaptés à chaque secteur sont fournis à toutes les phases de l'élaboration du programme du pays et du programme sous-régional/régional</p>	<p>5.1 Analyse par pays de la pertinence technique pour chaque secteur</p> <p>5.2 Apports stratégiques et techniques incorporés dans les programmes géographiques, dans d'autres produits et services et dans les opérations de lancement</p>	<p>634 000,00</p>

Produits et services	Éléments produits	Estimation des ressources – budget ordinaire et contributions volontaires – (en dollars É.-U.)
<p>Résultat 6: Des apports et services stratégiques et techniques adaptés à chaque secteur sont fournis pour appuyer l'exécution du programme au niveau du pays et aux niveaux sous-régional/régional ainsi que pour des initiatives spéciales</p>	<p>6.1 Participation d'organisations partenaires par secteur</p> <p>6.2 Appui technique stratégique et facilitation assurés durant toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de financement intégrée, du programme du pays et des initiatives</p> <p>6.3 Contribution à l'amélioration des connaissances, informations et compétences financières appropriées dans des domaines stratégiques novateurs</p> <p>6.4 Conseils relatifs à la collecte d'informations financières, y compris dans le contexte du PAN et de la stratégie de financement intégrée (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>6.5 Examen de projets d'institutions internationales</p> <p>6.6 Analyse des politiques et des investissements</p>	3 094 000,00
<p>Résultat 7: Mise au point analytique et stratégique et adaptation des approches en fonction de l'évolution de l'environnement à tous les niveaux</p>	<p>7.1 Stratégies adoptées pour fournir des produits novateurs pour chaque secteur</p> <p>7.2 Services et produits présentés et conçus pour l'élaboration et la mise en œuvre</p> <p>7.3 Engagement et maintien de réseaux de partenariats stratégiques et sectoriels aux niveaux sous-régional/régional et au niveau international</p> <p>7.4 Mise au point et tenue à jour du moteur FIELD de recherche et d'information financières sur la dégradation des terres</p>	1 507 000,00
<p>Résultat 8: Création de contenus, développement et gestion du site Web et matériels d'information</p>	<p>8.1 Révision périodique de la conception, de la structure et du graphisme du site Web du Mécanisme mondial et des matériels d'information</p> <p>8.2 Création, coordination et gestion des matériels d'information et du contenu du site Web</p>	208 000,00

Produits et services	Éléments produits	Estimation des ressources – budget ordinaire et contributions volontaires – (en dollars É.-U.)
Résultat 9: Activités de communication à l'appui des programmes de pays	9.1 Activités de plaidoyer et de diffusion dans les pays 9.2 Services de plaidoyer et d'information pour les initiatives et manifestations dans les pays	65 000,00
Résultat 10: Stratégies et matériels de communication	10.1 Stratégies de démarchage électronique 10.2 Tenue à jour des listes de distribution 10.3 Bulletins d'information électroniques du Mécanisme mondial 10.4 Invitations par voie électronique du Mécanisme mondial 10.5 (programme de travail conjoint) stratégies de communication de la Convention 10.6 Brochures, fiches d'information et autres publications 10.7 Stand et matériels d'exposition 10.8 Matériels audiovisuels 10.9 Édition, lecture d'épreuves et contrôle de qualité des documents 10.10 Traduction des matériels 10.11 Instruments internes de suivi de la mise en œuvre 10.12 Politiques, stratégies et instruments rédactionnels internes	598 000,00
Résultat 11: Lancement d'initiatives pour la gestion des connaissances	11.1 Communautés de pratique 11.2 Forums et réseaux de discussion en ligne	95 000,00
Résultat institutionnel 1: Coopération, coordination et participation interinstitutions	1.1 Fourniture de services au Comité de facilitation du Mécanisme mondial 1.2 Établissement de documentation interinstitutions 1.3 Contributions et documents destinés aux dialogues (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)	43 000,00

Produits et services	Éléments produits	Estimation des ressources – budget ordinaire et contributions volontaires – (en dollars É.-U.)
	<p>1.4 Manifestations spéciales et manifestations parallèles organisées lors des dialogues et activités (partiellement intégré dans le programme de travail conjoint)</p> <p>1.5 (programme de travail conjoint) Coopération visant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les régions à élaborer des propositions en matière de coordination régionale; • Passer en revue les arrangements existants relatifs à la coordination régionale afin de les améliorer; et • Définir des options fondées sur des données factuelles pour les arrangements en matière de coordination régionale 	
<p>Résultat institutionnel 2: Mise en place de partenariats et élaboration d'une stratégie internationale</p>	<p>2.1 Élaboration des produits suivants: programme de travail conjoint avec le secrétariat de la Convention; stratégie d'engagement du FEM/Mécanisme mondial; programme relatif à des moyens de financement novateurs et au secteur privé; Programme de formation international et Programme sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone (partiellement intégré au programme de travail conjoint)</p> <p>2.2 (programme de travail conjoint) Principes directeurs de la Convention pour l'établissement de rapports</p> <p>2.3 (programme de travail conjoint) Préparation de contributions et fourniture de services fonctionnels pour la Conférence des Parties et le CRIC</p> <p>2.4 Préparation de contributions et fourniture de services fonctionnels pour les sessions du Conseil des gouverneurs et du Conseil exécutif du FIDA, dans la mesure où le Mécanisme mondial est concerné</p>	<p>219 000,00</p>

Produits et services	Éléments produits	Estimation des ressources – budget ordinaire et contributions volontaires – (en dollars É.-U.)
Résultat institutionnel 3: Administration et budgétisation	3.1 Système d'assurance de la qualité 3.2 Mise en place et maintien d'une méthode de gestion axée sur les résultats, du programme de travail biennal chiffré, de la planification et de l'établissement de rapports sur les performances (partiellement intégré au programme de travail conjoint)	85 000,00
Résultat institutionnel 4: Reconstitution des ressources et liaison avec les donateurs	4.1 Mécanisme faisant intervenir plusieurs donateurs 4.2 Élaboration d'une stratégie de financement par des donateurs, propositions, liaison et établissement de rapports 4.3 Analyse du financement par les donateurs	101 000,00
Résultat institutionnel 5: Mise en valeur des ressources humaines et formation professionnelle	5.1 Tutorat 5.2 Amélioration des compétences techniques 5.3 Formation à la gestion 5.4 (programme de travail conjoint) Mise en valeur des ressources humaines et renforcement de la cohésion des équipes	25 000,00
Total		18 281 000,00

Annexe II

**Portée géographique de l'engagement prévu par le Mécanisme mondial
pour la période 2008-2009**

Au niveau national

ASIE et PACIFIQUE: Arabie saoudite, Cambodge, Fidji, Îles Salomon, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Népal, Ouzbékistan, Palestine, Qatar, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Viet Nam et Yémen

AFRIQUE DE L'EST et AFRIQUE AUSTRALE: Afrique du Sud, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mozambique, Ouganda et Zambie

AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES: Argentine, Brésil, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Pérou et République dominicaine

AFRIQUE DU NORD: Algérie, Lybie, Maroc, Mauritanie et Tunisie

AFRIQUE DE L'OUEST et AFRIQUE CENTRALE: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo

Au niveau sous-régional

ASIE et PACIFIQUE: Asie centrale, Ligue des États arabes, Asie du Sud, Asie du Sud-Est, îles du Pacifique et Asie occidentale

AFRIQUE DE L'EST et AFRIQUE AUSTRALE: Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA)

AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBES: région andine, Caraïbes, Amérique centrale région du Mercosur

AFRIQUE DU NORD: Union du Maghreb arabe (UMA), Communauté des États sahel-sahariens (CENSAD) et SolArid (Coopération Sud-Sud: Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest)

AFRIQUE DE L'OUEST et AFRIQUE CENTRALE: Conférence des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et petits États insulaires en développement d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale (PIED)
